

Procès-Verbal de la Réunion SIFUP 123 Soleil du 06 juillet 2021 18h30

Présents avec voix délibératives	MRS DUBOIS Claude, LACROIX Pascal, PRUDHOMME Mickaël, THURAUULT Jean-Pierre. Mmes STOQUERT Morgane, VIOLLEAU Isabelle.
Etait représenté	
Présents sans voix délibératives	Mmes CHAMPIGNY Aurélie, GUILBERT Irma, GRIEU Alexandra.
Etaients excusés	M. COLLOT Christophe Mmes GUILLET-MASSÉ Myriam, NOURISSON Mélanie, PUCHAULT Françoise
Secrétaire de séance	VIOLLEAU Isabelle

ORDRE DU JOUR

- Secrétaire de séance
- Adoption du PV de la séance du 20 mai 2021
- Projet numérique 2021
- Questions diverses

Déroulement de la réunion

- **Secrétaire de séance** : Le secrétaire de séance est Madame VIOLLEAU Isabelle

- **Approbation du procès-verbal du 20 mai 2021** : Le procès-verbal du 20 mai 2021 a été approuvé à l'unanimité des membres présents

○ **Projet numérique 2021:***Délibération 2021-14*

M. le Président expose au comité syndical qu'à la suite de la délibération 2021-05 du 25 février 2021, autorisant à répondre à l'appel à projet pour la mise en place du socle numérique, le Sifup 123 soleil a élaboré un projet validé par l'Education Nationale qui rentre dans la phase de conventionnement.

Ce projet prévoit l'équipement d'une classe primaire répartie comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Projet numérique (1 tableau, 1 VPI, 1 ordinateur portable)	3 051,00 € HT	
Abonnement ENT	810,00 €	
Plan ENIR		2 400,00 €
Autofinancement		2 071.20 €
Total	3 861,00 €	
T v a	610.20€	
MONTANT TTC	4 471.20 €	4 471.20 €

VU la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 et notamment les articles 239 à 248 relatifs au Plan de relance ;

VU le Bulletin Officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports n° 2 du 14 janvier 2021 relatif à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires dans le cadre du Plan de relance - Continuité pédagogique (MENN2100919X) ;

VU la liste des dossiers sélectionnés dans le cadre de la 1ère vague de conventionnement

Le comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **Décide** de participer au projet numérique pour l'école 1.2.3 soleil
- **Autorise** le président et la vice-présidente à signer la convention ainsi que tous les documents se rapportant à la présente délibération.
- **Valide** le plan de financement ci-dessus pour le projet numérique 2021.
- **Sollicite** la subvention ENIR d'un montant de 2 400 €.
- **Accepte** le devis ACT Service d'un montant de 3 051 HT €.
- **Accepte** l'abonnement ENT pour un montant maximum de 810 €.

Voix « pour » 6

Voix « contre » 0.

Abstentions 0

○ Questions diverses :

-Accueil du mercredi matin : M. le Président informe le comité syndical avoir accueilli la personne de la PMI concernant la demande d'agrément afin de finaliser le dossier. Après le tour des bâtiments, il n'y aura pas de gros travaux à prévoir mais plutôt de la paperasse. Actuellement en attente de l'agrément, nous espérons une réponse rapidement. Début Août si nous sommes sans réponse nous les relancerons afin de pouvoir organiser au mieux l'accueil et de prévenir les parents. Pour le poste de directeur, nous avons trouvé une personne qui passe son BAFD en août. Des parents dont les enfants ne sont pas au sein de notre école, nous ont sollicités sur l'accueil du mercredi matin. Est-ce que nous acceptons que les enfants inscrits dans notre école ? Si nous acceptons des enfants en dehors de notre RPI, à quel tarif ? Avons-nous assez de personnel, l'organisation, capacité d'accueil ? Ces décisions seront à prendre à la suite de l'agrément, lors du règlement intérieur de cet accueil.

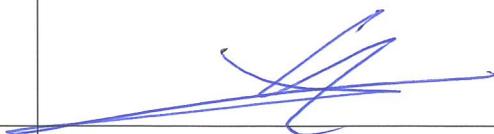
- Travaux parking : M. le Président informe les membres du comité syndical que les travaux du parking débiteront le lundi 12 juillet.

-Loi Egalim : M. le Président informe le comité syndical avoir rencontré avec Sylvie et Séverine le nouveau commercial de Transgourmet. Le commercial nous a informé qu'actuellement il travaille avec des produits bio et locaux mais avec une vision à grande échelle, entreprise sur Nantes. Si nous voulons avec nos producteurs de notre territoire, il faudrait les intégrer dans notre cantine de façon personnelle, avec une commande directe.

-Recrutement agent polyvalent : M. LACROIX informe le comité syndical que lors du dernier comité, le 20 mai, nous avons voté le renouvellement ou recrutement des contrats PEC. Le contrat d'animation et de garderie est reconduit. Le contrat intérim de cantine est recruté en août en contrat PEC pour 1 an. Concernant notre contrat intérim du ménage, le travail de l'agent devenait de moins en moins satisfaisant. Suite à un entretien avec cet agent, elle nous a informé ne pas être bien et ne plus avoir la motivation. Les horaires n'étaient pas pratiques au sein de notre école et non modifiable du fait qu'elle avait un autre emploi. Après renseignement, l'agent a démissionné. Nous nous sommes organisé pour la fin de l'année scolaire avec nos agents actuels et avons recruté un agent en intérim pour le grand ménage des vacances. Ce nouvel agent sera également présent à la rentrée de septembre puisque nous l'avons recruté en contrat PEC pour 1 an avec des horaires plus adaptés à notre école concernant le ménage. Après avoir rencontrés 3 personnes suite aux 5 candidatures reçues, cette personne correspondait le plus au profil recherché.

Fin de Séance à 19 h 30

N° de la délibération	Objet	Classement matière	
2021-14	PROJET NUMERIQUE 2021	FINANCES LOCALES	DECISIONS BUDGETAIRES

PRUDHOMME Mickaël, Président	
VIOLLEAU Isabelle, Secrétaire de Séance	
COLLOT Christophe	
DUBOIS Claude	
GUILLET-MASSÉ Myriam	
LACROIX Pascal	
NOURISSON Mélanie	
PUCHAULT Françoise	
STOQUERT Morgane	
THURAUULT Jean-Pierre	